

# Le délégué à la protection des données (DPO)

---

Avec une fonction située au coeur de la conformité au règlement européen sur la protection des données (RGPD), le délégué à la protection des données (DPO) conseille et accompagne les organismes qui le désignent dans leur conformité.



## Devenir délégué à la protection des données

Le délégué à la protection des données est au coeur du nouveau règlement européen, qui constituera le cadre juridique applicable en mai 2018 dans toute l'Europe.

[Comment devenir délégué ?](#)

---

## Désigner un délégué à la protection des données (DPO)

Avant de désigner en ligne votre délégué à la protection des données, vérifiez qu'il dispose du statut, des

compétences et des moyens nécessaires à l'exercice de ses missions.

Vérifiez et désignez

---

## DPO : par où commencer ?

Vous venez d'être désigné délégué à la protection des données. Quelles devront être vos premières actions ?  
Par où commencer ?

Quelles actions ?

## S'informer sur le RGPD

La CNIL organise une journée d'information sur le RGPD, à destination des futurs délégués à la protection des données (DPO) ou tout professionnel en charge de la protection des données au sein de son organisme.

S'inscrire aux ateliers